

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE DIRECTEUR
SÉANCE DU 27 janvier 2010**

L'an deux mille dix, le, 27 janvier
A vingt et une heure, le Comité Directeur du CODEP, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison
des Sports des Ponts de Cé, sous la Présidence de M. LUCAS

Étaient présents : Lucas P, Freulon MD, Terrien B, Radigois J, Pauly M, Garnier JL, Fabre B, Chaplet B, Revert F.

Absents excusés : Grimault S, Bréjard V, Soutif T, Louis D, Latonnelle R, Benoist A.

Secrétaire de séance :
Mme PAULY Mélanie

Objet de la délibération N°002-2010

AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC UN STAGIAIRE

Le 17 avril prochain la Commission Technique Départementale doit organiser avec le concours du CHU d'Angers et le Service Départemental d'Incendie et de Secours une journée recyclage des moniteurs en matière de sécurité.

Cet exercice devra pouvoir être filmé en temps réel afin que le film puisse servir de support pédagogique dans le cadre des formations pour les clubs qui le souhaiteront.

Un stagiaire de l'IFEPSA a souhaité pouvoir suivre un stage au sein du CODEP 49. Il lui a été proposé d'organiser et de participer à cette journée en s'occupant notamment de la réalisation du film qui nécessite l'écriture d'un scénario avant la journée puis l'écriture d'un plan de montage.

Le stagiaire serait inscrit au sein du club Neptune car il poursuivrait par la suite son rapport de fin d'études au sein de ce club. Le CODEP 49 prendrait à sa charge sa licence et son adhésion au sein de ce club sur présentation d'une facture. Le stagiaire ne serait pas défrayé. Le stage se déroulerait sur deux mois de fin février à fin avril.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la convention proposée et d'autoriser le Président à la signer ;
- d'approuver la prise en charge de la licence au sein du club Neptune ainsi que son adhésion à ce club ;
- d'approuver la prise en charge d'un plein d'essence au profit du stagiaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au compte-rendu des débats,
Fait aux Ponts de Cé, le 27 janvier 2010

Le Président

Philippe LUCAS



FFESSM.fr
Comité Départemental
du
Maine et Loire
Fédération Française d'Études et des Sports Sous-Marin